

Dans l'Ain, un décalage entre petites et grandes structures

Pour Emmanuel Maquet, directeur de 3A Conseils, les dirigeants de TPE-PME sont plus enclins à préférer un retour au tout présentiel... Au détriment des attentes d'un certain nombre de salariés.

« Il y a deux manières de percevoir le télétravail. Au sortir des confinements, beaucoup n'en pouvaient plus et ne souhaitaient qu'une chose : un retour en présentiel. D'autres, en particulier dans une zone semi-rurale comme l'Ain, ont plutôt apprécié de passer moins de temps sur la route, de travailler à leur rythme... Les employeurs se situent plutôt dans les rangs des premiers. Ils ont donné la priorité à la reprise d'activité et au recrutement. Mais c'est susceptible de générer des frustrations chez les salariés de la deuxième catégorie », remarque Emmanuel Maquet, directeur de 3A Conseils à Bourg-en-Bresse, structure d'appui en ressources humaines (RH) au service des TPE-PME (lire en encadré). Et de poursuivre : « L'un des freins, c'est le souvenir amer, chez un certain

de nombre de dirigeants, du désengagement de quelques salariés pendant les confinements. Il en est même qui ont quitté l'entreprise. Seulement on a, à l'opposé, des employés pour lesquels le télétravail est devenu une condition sine qua non de la poursuite de leur contrat. Ceux qui habitent Lyon et travaillent au sud de l'Ain, par exemple. »

REPENSER L'ORGANISATION GÉNÉRALE

Si la réflexion n'est guère engagée dans les petites structures, elle l'est pleinement dans les grandes. « Des groupes envisagent de ne faire venir les salariés que le temps nécessaire à l'organisation du travail et à la cohésion de l'équipe, soit une journée par semaine.

Ils y voient l'opportunité de réduire la taille de leurs bâtiments, donc leurs charges », analyse encore Emmanuel Maquet. « En contrepartie, les salariés peuvent toucher une indemnité de 15 à 20 euros par mois pour compenser les frais induits : chauffage, cartouches d'encre, box 4G en zone blanche ADSL, etc. Finalement, au-delà du télétravail, c'est l'organisation générale que l'on peut repenser. Selon moi, du fait de l'évolution des attentes, le retour au monde d'avant ne sera pas possible. Le problème des TPE-PME, c'est de trouver les outils pour répondre à cette demande. » Notamment parce que cette réflexion nécessite une concertation et que les dirigeants, soit sont peu rompus aux RH, soit manquent de temps. ■

S.J.



À propos de 3A Conseils

3A Conseils est une émanation de l'association d'insertion Alfa3A. « Il nous semblait important de faire le lien entre le retour à l'emploi et les employeurs », explique son directeur, Emmanuel Maquet. « L'objectif est de toucher plus facilement les dirigeants à travers du conseil en recrutement, un appui aux RH, la prévention des risques psychosociaux ou la médiation professionnelle. » La structure a permis à cet acteur de l'économie sociale et solidaire d'intégrer des réseaux, comme la CPME pour qui elle prépare actuellement une action de prévention de l'usure professionnelle chez les seniors. À suivre...